

Image not found or type unknown



bâtiment annexe au bâtiment principal construit sans permis en 19

Par **henry**, le **28/05/2009** à **10:04**

Nous possédons un chalet et un bâtiment annexe qui sur notre acte de propriété est mentionné comme étant formé de deux chambres et un débarras construits en 1955. Nous souhaitons vendre ce bâtiment et à cette occasion la mairie nous demande le permis de construire, il semble qu'il n'y en ait pas. La commune peut-elle empêcher la vente? Merci de votre aide